

CORPS, n.m.

I. Le corps humain.

1) Le **CORPS** des êtres vivants est un ensemble d'éléments ordonnés par et pour la vie. Fait de matière, il s'oppose à l'ÂME et à l'ESPRIT : Max est sain de corps et d'esprit. Citation d'une devise latine exprimant un idéal, *Mens sana in corpore sano* : Une âme saine dans un corps sain. - Jean est **CORPULENT** : il a un corps assez gros.

— L'hygiène **CORPORELLE**, ce sont les soins du corps.

— Un aliment *tient au corps* s'il permet d'attendre de longues heures avant d'avoir à nouveau faim.

2) Max et Luc combattent **corps à corps** : en contact l'un avec l'autre ; d'où un *corps à corps* : une mêlée. Max saisit Luc à *bras le corps* : le serre complètement dans ses bras. Max est entré dans l'eau à *mi-corps* : jusqu'à la ceinture.

— Max a le *diable au corps* : une vie sexuelle désordonnée, ou, en parlant d'un enfant, il est très turbulent.

3) X abstrait est **PHYSIQUE**, concerne le **corps**, par opposition à psychique, moral, mental, intellectuel : La *force physique*, ant. *force morale, force de caractère*. - *Culture / effort physique*, ant. *culture / effort intellectuel(le)*.

— Max est diminué **PHYSIQUEMENT**, mais pas mentalement : son corps ne fonctionne pas très bien mais il a toute sa tête.

— Emploi nominal. Le *physique* de Max: l'apparence et l'état de son corps. Ce comédien a le *physique de l'emploi* : l'allure de son corps convient pour incarner un certain personnage. - *Comment va Lucie ? - Au physique, ça va, mais au moral, c'est la dépression !*

4) *Un navire a péri corps et biens* : les personnes et le navire avec sa cargaison ont disparu complètement. - Un *garde du corps* est chargé de la sécurité *physique* d'un personnage important. - Max se lance à *corps perdu* dans son entreprise : en y risquant tout, jusqu'à sa vie

II. Les parties du corps.

1) Le **corps** d'un être humain ou d'un animal supérieur est fait de **CELLULES** constituant différents tissus, notamment la chair molle couverte de peau et soutenue par des os durs. Le tronc est la partie centrale du **corps** ; s'y attachent la tête, par l'intermédiaire du cou, et les quatre **MEMBRES** : les bras et les jambes, correspondant, chez les animaux, aux pattes de devant et de derrière.

2) Le **corps** humain est orienté : il a une face avant, celle où se trouve le visage, la poitrine, et le **VENTRE**, et une face arrière, dorsale où se trouve le dos et, en bas du dos, les **FESSES**, syn. vulg. le **CUL**, syn. moins vulg. le **DERRIÈRE**.

— Chez les quadrupèdes, le dos est dirigé vers le haut et le ventre vers le bas, et le dos est généralement prolongé par une **QUEUE**.

3) Le corps est **ORGANISÉ** en appareils ou systèmes regroupant plusieurs **ORGANES** coopérant à une même fonction : l'*appareil respiratoire* (article AIR), l'*appareil digestif* (article MANGER), l'*appareil circulatoire* (article SANG), le *système nerveux* (article NERF). Un corps est structuré de telle façon que les fonctions de chaque partie se complètent et concourent au bon équilibre du tout. L'**ORGANISATION** du corps des grands mammifères est infiniment plus complexe que celle des amibes. - L'**ORGANISME** est l'ensemble des *organes* du corps.

— La **PHYSIOLOGIE** est l'étude scientifique du fonctionnement des *organes*.

4) Le **ventre** : partie molle située sur la face avant du tronc, au-dessous de la ceinture. Max peut s'allonger ou se coucher *sur le dos* ou *sur le ventre*, syn. à *plat ventre* ; il peut *ramper sur le ventre*.

— Dans le *bas-ventre*, se trouve l'*appareil génital* différent selon le sexe chez la femme et chez l'homme.

5) Fig. Le cheval *court ventre à terre* : au galop, ses pattes de devant et de derrière s'écartent tant que le *ventre* s'abaisse vers la terre. - Max *tape sur le ventre* à Luc : il se conduit avec lui avec une familiarité choquante. - Le *ventre mou* d'un ensemble de pays ou d'institutions est son élément le plus vulnérable.

— Max a le *ventre creux* : il n'a pas mangé ; il a très faim. - **PR** *Ventre affamé n'a pas d'oreilles* : on ne peut pas discuter avec quelqu'un qui meurt de faim.

— Max a du *cœur au ventre* : il a du courage.

III. Le corps électoral.

Un **corps** est un ensemble d'éléments ordonnés en vue d'une certaine finalité.

1) Éléments humains : les professeurs sont les **membres** du **corps enseignant / professoral**, les électeurs, du **corps électoral**, les médecins du **corps médical**, etc. - Un **corps expéditionnaire**, un **corps d'armée** sont des formations militaires. Les **grands corps de l'État** : institutions regroupant des hauts fonctionnaires, comme la diplomatie, la Cour des Comptes, sont les **organes** qui assurent, au plus haut niveau, le fonctionnement de l'État. L'**ONU** est un **organisme international**. Les membres de ces **corps** ont souvent l'*esprit de corps* : tendance à se soutenir entre eux.

2) On peut aussi être **membre** de groupements qui ne portent pas le nom de **corps**. Jean est **membre** du jury de la thèse de Léa et du club de planche à voile. - Une association a diverses sortes de **membres** selon le tarif de leur cotisation : **membres actifs**, **membres bienfaiteurs**, **membres d'honneur**. - Un État peut être **membre** d'une alliance, d'une fédération, ou d'une confédération. La France est **membre** de l'Union Européenne.

— Max **ADHÈRE** à une association, un syndicat, un parti politique : il fait de lui-même les démarches nécessaires pour en devenir **membre**, il donne son **ADHÉSION**, en devient un **ADHÉRENT**. - De façon plus vague, on peut dire que Max *adhère* aux opinions de Luc, si Luc l'a convaincu de leur bien-fondé.

Pour *adhésif*, voir l'article FIXER.

3) Une **CORPORATION** : 1. sens précis, vieux : groupement de *gens de métiers* associant patrons et ouvriers pour régler leur

profession et défendre leurs intérêts, à la différence des SYNDICATS qui associent les ouvriers ou employés en les opposant aux patrons. - 2. sens large : ensemble de gens exerçant le même métier.

— On appelle aujourd'hui **corps de métiers** les différentes spécialités qui collaborent, notamment dans le bâtiment (maçonnerie, menuiserie, plomberie, etc.), et les spécialistes qui les exercent.

4) Éléments abstraits : un ensemble d'idées philosophiques cohérentes constitue un **corps de doctrine**. - Un **CORPUS** (sav.) est un ensemble de textes servant de base à l'étude d'un sujet donné.

5) Éléments quelconques : Max **INCORPORE** l'élément X à / dans le **corps** Y, Max fait de X un élément de Y. *La pâtissière incorpore des œufs à la pâte.* - *Le colonel incorpore un jeune appelé à son régiment* : c'est son **INCORPORATION**. - *Montaigne incorpore des anecdotes dans ses Essais.*

— X et Y font **corps** : ils s'unissent, ne font plus qu'un. *Quand je fais de la pâte brisée, le beurre fait corps avec la farine.* - *Les grévistes font corps contre les patrons.* - *Dans les Essais, les anecdotes font corps avec les réflexions du philosophe.*

IV. La loi de la chute des corps.

Un **corps** est une certaine quantité ou une certaine sorte de matière distincte des autres.

1) Élément principal

— d'un ensemble matériel : un **corps de bâtiment**, un **corps de ferme** s'opposent à des constructions annexes. En imprimerie, le **corps** d'une lettre est la dimension de son trait principal : *Un texte imprimé en corps 9.*

— d'un ensemble abstrait : *Les notes historiques se trouvent dans l'annexe, pas dans le corps de l'ouvrage.*

2) Élément matériel.

— Tout objet matériel considéré du point de vue de sa masse. *La loi de la chute des corps a été définie par Newton.* - *Il faut extraire une balle, corps étranger, qui a pénétré dans le bras du blessé.* - Les **corps célestes** : les astres. - Un **CORPUSCULE** : une très petite particule de matière.

— En **CHIMIE**, les **CHIMISTES** distinguent différents **corps** : **corps simples** qui se combinent en **corps composés**, qui peuvent être solides, liquides ou gazeux. On peut les transformer par l'industrie **CHIMIQUE** en différents **produits chimiques**. La **chimie organique** étudie les substances qui proviennent de **corps vivants** ; ant. **chimie minérale**. - Le beurre, l'huile, la graisse sont des **corps gras**.

— En **PHYSIQUE**, les physiciens, notamment les spécialistes de la physique **ATOMIQUE**, dénombrent les **ATOMES** des différents **corps**, en déterminent la **masse**, en étudient les propriétés et les différents états.

3) Caractère d'un objet matériel : consistance, force, solidité. *Le Bordeaux est un vin qui a du corps* : il a beaucoup de goût.

— Fig. *Mon projet, mon nouveau roman prend corps* : il se précise, approche de sa réalisation.